



COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 09 OCTOBRE

1 - Les élus CFDT demandent où nous en sommes sur la mise à jour des différents compteurs.

Concernant le compteur des congés, les anomalies seront résolues fin octobre. Les compteurs des heures supplémentaires et repos compensateurs fonctionnent. Il reste des compteurs spécifiques à mettre à jour...exemple : pour les salariés transférés, la mise à jour s'effectue manuellement.

Pour la CFDT il faut apporter des précisions aux salariés concernant les congés de fin d'année ainsi que sur le fonctionnement des différents compteurs. Pourquoi pas par l'intermédiaire d'une note explicative fournie avec la feuille de paye...

2 - Les élus CFDT demandent si nous avons des précisions concernant les points manquants des retraites complémentaires (année 2005 et 2006).

La Direction centrale est entrée en contact avec l'IPRIS, mais cela n'avance pas vite.

3 - Les élus CFDT demandent si le bordereau ouvrier sera applicable sur la paye d'octobre.

Oui ! Il sera appliqué dès le mois d'octobre.

4 - Les élus CFDT demandent des informations concernant l'avancement des mensuels suite à la commission.

*Le pourcentage d'avancement a été de 10% en 2008 contre 9% en 2007. Les autres informations ont été transmises en commission. **Les représentants CFDT à cette commission mensuels sont P.Laurencery et O.Sachet. N'hésitez pas à les contacter !***

5 - Les élus CFDT demandent comment les salariés à temps partiels peuvent prendre des jours entiers de congés alors que les congés dans leur compteur comporte des centièmes (exemple : 9,60)

Nous n'avons pas la réponse en instantanée, nous attendons la culbute technique. Il n'y aura pas de perte pour les salariés...Dixit M.Marcon.

6 - Les élus CFDT demandent où les salariés peuvent trouver l'information concernant leurs heures complémentaires ou supplémentaires effectuées.

L'information se retrouve sur la feuille de paye avec un mois de décalage. Pour avoir des informations précises, il faut aller voir sa pointeau...qui depuis septembre, croule sous le travail.

7 - Les élus CFDT demandent la mise en place rapide du CESU avec la réalisation d'une information à tous les salariés.

Nous n'avons pas d'élément nouveau et le traitement de ce sujet se traite en central. L'émission des chèques doit se faire en Décembre.

Il est indispensable que ce sujet en faveur des salariés avance rapidement, la Direction sait bien mettre des choses en place rapidement si elle le veut !

8 - Les élus CFDT demandent qu'un rappel soit fait à tous les véhicules sur le respect des règles de circulation et notamment des stop.

Le service PR va réaliser un rappel.

LES AUTRES SUJETS ABORDES PAR VOS DELEGUES CFDT :

Salariés postés : les délégués CFDT ont de nouveau interpellé la Direction sur les horaires des postés ainsi que sur l'organisation du travail. Ils ont également demandé que la Direction fasse une réponse écrite au courrier envoyé dernièrement par la CFDT et arrête de jouer le contournement des organisations syndicales et des représentants du personnel.

En réunion, la Direction est restée de « marbre » face aux revendications des salariés postés que cela soit concernant les horaires ou de la possibilité d'intégrer le temps de douche dans le temps effectif de travail. En clair, « bosses et tais-toi ! »

On espère que la Direction qui évoque souvent le terme « d'équité » soit capable de revoir sa copie afin de redonner un peu d'élan à la population des postés qui se sent « flouée » par cette nouvelle organisation imposée par une Direction autoritaire.

[RESPECTÉS]

Les élus CFDT ont demandé que la présentation sur les risques psychosociaux présentée par VTE (Violence Travail et Environnement) leur soit transmise.

La Direction a accepté cette demande et a précisé qu'elle souhaitait relancer le GPS (groupe prévention santé) et le voir piloté

par une association médico-sociale. Elle précise également que la nouvelle assistante sociale, Mme Murielle Sevenne, entrera en fonction le 3 novembre et sera présente sur notre centre les lundi, mardi, jeudi et un vendredi sur 2.

Concernant les salariés transférés, la Direction a précisé que la date de réunion de négociation sera le 22 octobre à 13h30. Elle a d'autre part lancé une enquête auprès de tous les salariés concernés. La Direction rencontrera chaque salarié en célibat géographique.

Dans l'attente des résultats de l'enquête de la Direction, la CFDT a proposé aux autres OS et représentants des usagers de déposer le résultat de l'enquête des usagers, avant même la tenue de la réunion du 22 octobre.

DERNIERES NOUVELLES :

Suite au courrier de la CFDT concernant l'augmentation de 3,55% des OSD y compris la prime de rendement, conformément aux textes Défense. La Direction répond qu'elle envisage la création d'un décret spécifique pour Nexter.

Suite à la négociation centrale du 09 octobre, les heures de déplacement seront comptabilisées en heures complémentaires à partir de 8h22 (au lieu de 9h jusque là). Une application rétroactive est prévue à partir du 1^{er} septembre date du nouvel accord sur le Temps de travail.

Pour les élus CFDT : Philippe Petit

[RESPECTÉS]